

## VOTRE ALLOCATION DE RETRAITE SUPPLEMENTAIRE BFCE-CEPME

### INFORMATIONS PRATIQUES (à conserver)

#### VOTRE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF

**SIACI SAINT HONORE (S2H)** assure, pour le compte de **l'INSTITUTION AUSTERLITZ**, la gestion administrative de votre allocation de retraite supplémentaire à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2021**.

Notre activité s'appuie sur une expérience de 40 années dédiées à la gestion des rentes issues de dispositifs de retraite et/ou de préretraite d'entreprise.

Nous portons également une attention toute particulière à la qualité du service rendu par notre équipe de gestion, qui est formée, expérimentée et responsabilisée à cette activité.

#### NOUS CONTACTER

**Lors de votre départ en retraite, nous vous remercions de nous contacter afin que nous puissions mettre en place votre allocation de retraite supplémentaire BFCE-CEPME.**

A cette fin, n'hésitez pas à nous contacter par les moyens mis à votre disposition :



**Courrier :**

**Gestion Retraite BFCE CEPME**  
**SIACI SAINT HONORE**  
Season, 39 rue Mstislav Rostropovitch  
75815 Paris cedex 17



**Adresse e-mail :**

**[gestion.bfce-cepme@s2hgroup.com](mailto:gestion.bfce-cepme@s2hgroup.com)**



**Téléphone : 01 44 20 47 65**

**Horaires d'accueil téléphonique : 9h-18h du lundi au vendredi**

Nous vous **verserons lorsqu'elle sera mise en place votre allocation de retraite**, nette de prélèvements fiscaux et sociaux, **mensuellement à terme à échoir**.

En cas de décès, une rente de réversion peut être attribuée, sous conditions, au(x) bénéficiaire(s) défini(s) au régime (conjoints et/ou ex-conjoints non mariés).

SIACI SAINT HONORE

Courtier d'assurance ou de réassurance - N° d'immatriculation ORIAS 07 000 771 - Société par actions simplifiée au capital de 76 884 940 € - 572 059 939 RCS Paris  
Siège social : Season, 39 rue Mstislav Rostropovitch - 75815 Paris Cedex 17

Exerce sous le contrôle de l'ACPR / Regulated by the ACPR (4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, France)

En cas de réclamation, merci d'écrire à / In case of complaint, please write to Service réclamation, 23, Allées de l'Europe, 92587 Clichy cedex, France

Pour prendre connaissance de la liste de vos droits issus de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 et du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, consulter les mentions légales sur le site <http://www.s2hgroup.com/fr/mentions-legales>.

Dans le but de sécuriser le traitement des données personnelles que vous nous transmettez, nous vous remercions d'utiliser des outils de transferts de données sécurisés. Nous vous rappelons qu'à défaut d'utilisation d'outils de sécurisation des échanges, la sécurité des traitements des données personnelles que vous nous confiez risque d'être compromise et que la responsabilité de SIACI SAINT HONORE ne saurait être engagée à ce titre.

## LE CALENDRIER DE NOS RENDEZ-VOUS

**Nous vous adresserons lorsque votre allocation de retraite sera mise en place, chaque année les demandes de justificatifs suivants :**

A compter de <u>2021</u> En octobre		A compter de <u>2022</u> En mars
<b>POUR LES PERSONNES RESIDANT A L'ETRANGER</b>  <b>Une attestation de résidence fiscale hors de France à nous retourner.</b>	<b>POUR LE MAINTIEN DE L'EXONERATION TOTALE OU PARTIELLE DES PRELEVEMENTS SOCIAUX</b>  <b>Votre avis d'imposition sur les revenus</b> afin de vous exonérer, soit totalement, soit partiellement, des prélèvements sociaux, à nous retourner.	<b>POUR LE MAINTIEN DU PAIEMENT DE VOTRE ALLOCATION</b>  <b>Une attestation sur l'honneur</b> valant justificatif de vie à <b>compléter, à signer</b> et à nous retourner.

**Nous vous enverrons également :**

A compter de <u>2022</u> Chaque année en mars	Chaque mois en cas de variation du montant net de votre allocation	A tout moment
<b>POUR JUSTIFIER LE PAIEMENT DE VOTRE ALLOCATION</b>  <b>Votre décompte annuel d'allocation de retraite</b> détaillant les arrérages versés sur l'année précédente (montant brut, prélèvements fiscaux et sociaux, montants net et imposable ...).  Ce décompte vaut <b>attestation fiscale</b> et confirme le montant à déclarer.	<b>Votre décompte mensuel de complément de retraite</b>	<b>POUR VOTRE INFORMATION EN CAS DE CHANGEMENT DE REGLEMENTATION</b>  Un courrier vous précisant les modifications relatives à votre allocation.

SIACI SAINT HONORE

Courtier d'assurance ou de réassurance - N° d'immatriculation ORIAS 07 000 771 - Société par actions simplifiée au capital de 76 884 940 € - 572 059 939 RCS Paris  
Siège social : Season, 39 rue Mstislav Rostropovitch - 75815 Paris Cedex 17

Exerce sous le contrôle de l'ACPR / Regulated by the ACPR (4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, France)

En cas de réclamation, merci d'écrire à / In case of complaint, please write to Service réclamation, 23, Allées de l'Europe, 92587 Clichy cedex, France

Pour prendre connaissance de la liste de vos droits issus de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 et du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, consulter les mentions légales sur le site <http://www.s2hgroup.com/fr/mentions-legales>.

Dans le but de sécuriser le traitement des données personnelles que vous nous transmettez, nous vous remercions d'utiliser des outils de transferts de données sécurisés. Nous vous rappelons qu'à défaut d'utilisation d'outils de sécurisation des échanges, la sécurité des traitements des données personnelles que vous nous confiez risque d'être compromise et que la responsabilité de SIACI SAINT HONORE ne saurait être engagée à ce titre.